

**COORDINATION ACADÉMIQUE RECHERCHE DÉVELOPPEMENT
INNOVATION EXPÉRIMENTATION**

RECRUTEMENT DE QUATRE CONSEILLER.ERE.S EN DEVELOPPEMENT

BIR n° 25 du 9 avril
Réf : CARDIE

La coordination académique recherche développement innovation expérimentation recrute quatre conseiller.ère.s en développement pour l'année 2018-2019.

Les conseiller.ère.s en développement (personnel du premier ou second degré quel que soit le statut) ont des missions relatives à l'accompagnement des équipes innovantes, selon le profil décrit en fiche annexe 1.

Ces collaborateur.trice.s seront placé.e.s sous l'autorité du conseiller académique recherche développement innovation expérimentation.

Voir annexe à la fin du BIR

COORDINATION ACADÉMIQUE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT INNOVATION, EXPÉRIMENTATION

Fiche annexe 1

RECRUTEMENT DE QUATRE CONSEILLER-ÈRE-S EN DÉVELOPPEMENT

BIR n° 25 du 9 avril 2018

Réf : CARDIE

Mission :

Sous la responsabilité fonctionnelle du Conseiller Académique Recherche Développement Innovation Expérimentation, le·la conseiller·ère en développement contribuera à la mise en place d'une dynamique « expérimentation-innovation » en assurant l'ingénierie de projet du suivi d'équipes en expérimentation. Il·elle sera un appui au développement de nouvelles professionnalités pour aider aux démarches d'innovation et d'expérimentation dans les écoles et établissements suivis par la CARDIE.

Voici la liste des activités que le·la conseiller·ère en développement pourra être amené·e à réaliser pour accompagner des équipes en expérimentation :

- être l'interlocuteur privilégié de l'équipe pour la CARDIE ;
- coordonner la communication entre la CARDIE et les écoles ou établissements accompagnés ;
- accompagner le travail collectif autour du projet ;
- contribuer à produire des écrits pour assurer la traçabilité de l'expérimentation ;
- participer au bilan annuel de l'expérimentation ;
- contribuer à l'amélioration d'outils opérationnels pour le développement de l'innovation ;
- participer à l'animation des regroupements académiques des équipes en expérimentation ;
- participer aux temps de développement professionnel des conseillers en développement.

Cette mission est à effectuer **en plus de son temps de service** et sera rémunérée selon la nature des activités confiées entre 0.5 et 1.5 IMP (Indemnités pour mission particulière).

Profil et compétences :

- personnel du premier ou second degré quel que soit le statut,
- esprit d'initiative, sens des responsabilités et du travail en équipe,
- disponibilité réelle dans le cadre de la mission d'accompagnement d'équipe,
- capacité d'analyse et de synthèse,
- intérêt pour les questions touchant à l'organisation scolaire et au système éducatif,
- expérience en accompagnement et développement de projets appréciée,
- maîtrise des outils numériques.

Modalités de recrutement :

- Être disponible le vendredi
- Sélection sur dossier
- Entretien devant une commission
- Dépôt des candidatures au plus tard **le 3 mai 2018**

Dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à Jean Charles DIRY, IA-IPR, Conseiller académique, recherche-développement, innovation, expérimentation, par mail à cardie@ac-lyon.fr

CARDIE - Coordination académique, recherche-développement, innovation, expérimentation
Rectorat Pôle Croix Rousse – 92 rue de Marseille – BP 7227 – 69354 Lyon cedex 07
04 72 80 66 12 , cardie@ac-lyon.fr